

Lycée Franco- Allemand BUC JPO 18-01-2025 « Entrer en seconde »



Les Lycées

Franco-

Allemands :

un réseau

historique

22 janvier 1963 : signature Traité de l'Élysée

entre le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer

1961

Ouverture du LFA
Sarrebbruck

1972

Ouverture du LFA de
Freiburg-im-Brisgau

1975

Ouverture du LFA de
Buc

2020

Ouverture du LFA
d'Hambourg

2021

Ouverture du LFA
de Strasbourg

Les missions des Lycées

Franco-

Allemands

Approfondir la
coopération culturelle
entre la France et
l'Allemagne

Promouvoir les
compétences plurilingues,
interculturelles et
démocratiques des élèves

Connaitre de manière approfondie
de la langue du partenaire

Délivrer un diplôme franco-
allemand avec les prérogatives
du baccalauréat français et de
l'Abitur allemand

Convention

binationale

régit :

- 📌 La scolarité des lycées franco-allemands
 - 📌 L'organisation de l'enseignement paritaire bilingue
 - 📌 Les modalités d'attribution du baccalauréat franco-allemand
-
- 📌 1972 : Accord complémentaire au traité franco-allemand
 - 📌 2002 : Convention de Schwerin
 - 📌 2025 : Nouvelle convention (date de signature prévue le 22 janvier 2025)

Objectifs de la réforme

- **une offre plus en phase** avec les politiques éducatives des deux pays au niveau du lycée et du Gymnasium,
- **une meilleure lisibilité, plus conforme aux attentes de l'enseignement supérieur,**
- **une personnalisation des parcours**
 - ✓ choix de spécialités en première
- Conservation de ce qui fonde l'attractivité et les spécificités des lycées franco-allemands.

Nouveautés induites par la réforme

- Année scolaire divisée en semestre pour tous les niveaux du LFA
- Notation sur /20 du CM2 à la terminale
- Seconde générale (disparition des filières)

Organisation

de la classe

de seconde

Rentrée 2025

• Enseignements communs :

- Langue de la section, Langue du partenaire, Sport, SES, sciences numériques et éducation à l'informatique, anglais (LVB), Histoire Géographie - Sciences Politiques, Religion ou Ethique (section allemande), philosophie (section française), mathématiques,
- Physique et/ ou Chimie et/ou Biologie

• Enseignements optionnels :

1 ou 2 enseignements optionnels au choix de l'élève et en fonction des contraintes des emplois du temps

- ✓ Matières artistiques (arts plastiques, musique)
- ✓ Disciplines scientifiques (biologie, physique, chimie)
- ✓ Langues (Espagnol, Latin, grec)

Organisation de la classe de première

- Des enseignements communs
- Deux enseignements de spécialité (5-6h par enseignement) à choisir au sein d'une catégorie
 - **Catégorie A** : Philosophie et Littérature, LLCE anglais , Histoire-Géographie et Sciences Politiques, Mathématiques ;
 - **Catégorie B** : Mathématiques, Biologie, Chimie, Physique ;
 - **Catégorie C** : Sciences économiques et sociales et une autre spécialité parmi Mathématiques, LLCE anglais et Histoire-Géographie et Sciences Politiques.
- Deux enseignements optionnels au maximum (2-3h par enseignement)
 - Différents des enseignements obligatoires (en dehors de l'option maths expertes)

Rentrée 2026

Organisation

de la classe

de terminale

Rentrée 2027

- Tronc commun : identique à celui de première
- Poursuite des deux enseignements de spécialité (5-6h par enseignement) choisis en première
- Poursuite des deux enseignements optionnels choisis en première (2-3h par enseignement)
- Epreuves du baccalauréat franco-allemand
 - Contrôle continu (première et terminale)
 - Epreuves écrites (langue de la section, langue du partenaire, enseignements de spécialité)
 - Epreuves orales (langue du partenaire et un enseignement obligatoire)

Projet éducatif de la cité scolaire

Axes du projet d'établissement

- 1 Prioriser l'ouverture culturelle et linguistique, ainsi que l'engagement citoyen →
- 2 Accompagner la réussite de tous les élèves par la personnalisation des parcours →
- 3 Veiller à la qualité du climat scolaire et du vivre ensemble →
- 4 Faciliter l'accompagnement et la formation des personnels →
- 5 Assurer le rayonnement de l'établissement →



Synthèses et perspectives



1

Ouvrir au monde en développant l'esprit critique

Axe fondateur du projet d'établissement et de l'évolution de la cité scolaire.

L'ouverture culturelle et linguistique ainsi que l'engagement citoyen sont les piliers de l'éducation affirmée et transmise au sein du LFA. Les objectifs plurilingues et multiculturels correspondent à l'essence-même de la cité scolaire pour éduquer et former à l'Europe et au monde de demain.

2

Eduquer pour la vie en encourageant

Axe centré sur le bien-être et l'équilibre des élèves au sein d'une structure exigeante et complexe.

L'action des équipes du LFA vise à accompagner les élèves dans leur éducation à l'orientation et à oeuvrer autour des thématiques de santé et de prévention liées à l'adolescence, tout en proposant des méthodes de travail et de gestion du stress adaptées suite à une réflexion importante sur l'évaluation.

3

Transmettre des valeurs autour d'une identité propre

Axe sur le bien-être des élèves et épanouissement au sein de la cité scolaire.

Le LFA vit des cultures qui le composent et qui l'animent et de la richesse des différents âges au sein de la cité scolaire. Ce fort sentiment d'appartenance est à encourager par le biais d'une politique éducative en faveur de la bienveillance et de la compréhension de la règle pour éviter toute forme d'ostracisme.

4

Reconnaître et développer les compétences des équipes

Axe définissant la vie des personnels et leur formation dans un établissement atypique.

Les spécificités pédagogiques et culturelles du LFA doivent demeurer des forces dans son organisation interne et l'accompagnement de ses personnels, dans le cadre du développement de l'innovation au sein d'un établissement apprenant et dans le souci du bien-être des différents acteurs.

5

Interragir avec l'environnement

Axe fixant la ligne de communication extérieure et l'importance du réseau partenarial.

Le rayonnement du LFA passe par l'affirmation de son projet éducatif à travers des media variés et circonstanciés, au sein d'un réseau d'établissements de proximité comme auprès de partenaires d'envergure. En lien avec les 4 autres LFA et les autorités de tutelle, Buc représente le modèle de cité scolaire franco-allemande et franco-anglaise le plus développé.

Procédure d'admission en seconde

Dossier administratif
d'inscription
(site internet du lycée)

Vérification du dossier
complet et versement des
frais de dossier

Tests d'entrée écrits et oraux
(langue allemande, ...)

Commission d'admission et
transmission des résultats

Danke schön!

Merci

